

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/10/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	13	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 03/11/2020
Et
Publication ou notification du :

L'an 2020, le 30 Octobre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Marsac-sur-Don s'est réuni à la Salle les 3 Arches, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur De TROGOFF Hervé, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16/10/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/11/2020.

Présents : M. De TROGOFF Hervé, Maire, Mmes : FIOT Nathalie, MONNIER Sarah, PINSON-LERAY Géraldine, SALMON Karen, TEMPLE Aurélie, WEILAND Coralie, MM : COUROUSSÉ Gilles, NAËL Benoît, POUPARD Dominique, ROPTIN Michel, ROUILLON Gérard, TISSOT Yves

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DELORME Julie à M. POUPARD Dominique, M. VICET Régis à M. ROUILLON Gérard
Excusé(s) : Mmes : BOURDEAU Odile, GELLÉ Bérangère, MM : JACQMIN Philippe, LE CALOCH Christian

A été nommée secrétaire : Mme MONNIER Sarah

2020_057 – Avis sur enquête publique - PIGEON carrière - Le Tahun

Conformément à l'article 6 de l'arrêté préfectoral n°2020/ICPE/070, le conseil municipal de Marsac-sur-Don est appelé à donner son avis sur la demande présentée par la société PIGEON CARRIERES en vue d'obtenir l'autorisation environnementales d'exploiter une carrière au lieu-dit 'Le TAHUN » sur la commune de Guémené-Penfao.

Les communes situées dans un rayon de 3 kilomètres autour de l'établissement sont appelées à donner leur avis sur cette demande d'autorisation environnementale.

M. le maire explique qu'une réunion s'est tenue entre les maires de Guémené-Penfao, de Conquereuil et de Marsac-sur-Don afin d'évoquer ce sujet. Trois problématiques sont ressorties des échanges :

- Maintenir la sécurité sur le site** : l'utilisation récréative sauvage qui est faite du site provoque de nombreux stationnements dangereux. A ce titre, M. le maire indique que plus de 700 procès-verbaux ont été dressés par les forces de l'ordre aux abords de la carrière Tahun entre juin 2020 et septembre 2020. Bien qu'une transformation du site en base de loisir puisse également résoudre le problème, cette solution ne pourrait être mise en œuvre à court terme. La remise en activité du site paraît être la seule solution immédiate pour garantir la sécurité du site.
- Trafic de poids lourds lié à l'activité de la carrière** : Les données communiquées par la société CARRIERE PIGEON indique que l'activité du site générerait un trafic moyen journalier de 50

camions. L'itinéraire est fixé par le conseil départemental. Une nouvelle proposition d'itinéraire a été proposé afin de soulager la circulation dans le bourg de Conquereuil, à savoir :

- a. De la carrière Tahun vers Conquereuil ;
- b. Direction pont des trois rivières ;
- c. Intersection entre la D42 et la D124 ;
- d. Direction 4 voies.

3. Questionnement sur le devenir du site à l'issu du bail d'exploitation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

D'émettre un avis favorable sur la demande d'autorisation environnementale

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 02/11/2020



Le Maire

Hervé De TROGOFF